

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.079

L'An Deux Mille, le 26 juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

19 JUIN 2000

DATE D'AFFICHAGE

19 JUIN 2000

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, M. BOISNARD, Adjoint

M. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN-CROUE, MM. MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : M. GAVEN représenté par M. HUGENDOBLER
M. CARRIE représenté par Mme LECOMTE-RULLIER
M. MALBOIS représenté par Mme GEOFFROY
M. MERLE représenté par M. CAMPAGNE
M. QUENTIN représenté par M. BOURGEOIS

ABSENTS - EXCUSES : M. ANGIBAUD, MME BARRAUD
DUCHERON.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 31

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Attribution de subventions sportives

VOTE : UNANIMITE

La Commission des Sports, lors de sa séance du Mardi 13 Juin 2000 à proposé d'accorder aux Associations Sportives, les subventions suivantes :

- VOLLEY BALL CLUB ROYAN 20 000 F

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SCOLAIRES

- AS LYCEE MIXTE DE ROYAN 4 500 F
 - AS DU COLLEGE H.DUNANT 3 500 F
 - AS DU COLLEGE ZOLA 3 000 F
 - AS DU LP PIERRE & MARIE CURIE 2 000 F
 - AS DU COLLEGE STE MARIE 2 000 F
 ST JEAN BAPTISTE
 - AS ET CULTURELLE ECOLE ELEMENTAIRE 2 000 F
 MAINE GEOFFROY
 - USEP L'YEUSE ELEMENTAIRE 1 000 F
 - USEP L'YEUSE MATERNELLE 1 000 F
 - AS LP CHAMPLAIN 2 000 F

SUBVENTIONS POUR L'UNION DU ROC OMNISPORTS

- ROC AÏKIDO 3 500 F
 - ENTENTE ROYAN ST GEORGES ATHLETISME 18 000 F
 - BALL TRAP ROYAN MARENNES OLERON 10 000 F
 - ROC BASKET 20 000 F
 - ROC BOXE 25 000 F
 - ROC CYCLO ET VTT 6 000 F
 - ROC ESCRIME 18 000 F
 - ROYAN VAUX ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB 130 000 F
 - ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE ROYAN 3 000 F
 - ROC HALTEROPHILIE 20 000 F
 - ENTENTE ROYAN ST GEORGES HANDBALL 100 000 F
 - ROC JUDO 23 000 F
 - ROC KARATE 10 000 F
 - ROC NATATION 50 000 F
 - ROC PELOTE BASQUE 14 000 F
 - ROC PLONGEE 14 000 F
 - ROC RUGBY 130 000 F
 - ASSOCIATION SPORTIVE SQUASH 45 000 F
 CLUB ROYANNAIS
 - ROC GARDEN TENNIS 30 000 F
 - ST SULPICE ROYAN OCEAN CLUB TENNIS 16 000 F
 DE TABLE
 - LES ARCHERS DU R.O.C. 12 000 F

TOTAL 738 500 F

TOTAL CREDIT RESERVE 810 500 F
 DISPONIBLE

CREDIT RESTANT 72 000 F

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'Exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'allouer les subventions suivantes :

- VOLLEY BALL CLUB ROYAN 20 000 F

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SCOLAIRES

- AS LYCEE MIXTE DE ROYAN 4 500 F
- AS DU COLLEGE H.DUNANT 3 500 F
- AS DU COLLEGE ZOLA 3 000 F
- AS DU LP PIERRE & MARIE CURIE 2 000 F
- AS DU COLLEGE STE MARIE 2 000 F
ST JEAN BAPTISTE
- AS ET CULTURELLE ECOLE ELEMENTAIRE 2 000 F
MAINE GEOFFROY
- USEP L'YEUSE ELEMENTAIRE 1 000 F
- USEP L'YEUSE MATERNELLE 1 000 F
- AS LP CHAMPLAIN 2 000 F

SUBVENTIONS POUR L'UNION DU ROC OMNISPORTS

- ROC AÏKIDO 3 500 F
- ENTENTE ROYAN ST GEORGES ATHLETISME 18 000 F
- BALL TRAP ROYAN MARENNES OLERON 10 000 F
- ROC BASKET 20 000 F
- ROC BOXE 25 000 F
- ROC CYCLO ET VTT 6 000 F
- ROC ESCRIME 18 000 F
- ROYAN VAUX ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB 130 000 F
- ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE ROYAN 3 000 F
- ROC HALTEROPHILIE 20 000 F
- ENTENTE ROYAN ST GEORGES HANDBALL 100 000 F
- ROC JUDO 23 000 F
- ROC KARATE 10 000 F
- ROC NATATION 50 000 F
- ROC PELOTE BASQUE 14 000 F
- ROC PLONGEE 14 000 F
- ROC RUGBY 130 000 F
- ASSOCIATION SPORTIVE SQUASH 45 000 F
CLUB ROYANNAIS
- ROC GARDEN TENNIS 30 000 F
- ST SULPICE ROYAN OCEAN CLUB TENNIS 16 000 F
DE TABLE
- LES ARCHERS DU R.O.C. 12 000 F

. D'imputer les dépenses correspondantes à l'Article 65740 du Budget de l'exercice 2000.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 29 juin 2000
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,
H. THOMAS**